



La Directrice

MONITORING N°215/SEPTEMBRE/2025

SAMEDI, 20 SEPTEMBRE 2025

 annonce que la Haute Cour militaire de la République démocratique du Congo a mis en délibéré hier vendredi le procès historique opposant le ministère public à l'ancien président Joseph Kabila, jugé par contumace. L'audience de réouverture des débats a été marquée par une controverse majeure : la contestation de la nationalité congolaise du prévenu, qui pourrait requalifier les charges de trahison en espionnage.

Ce média onusien rapporte que le politicien Jacky Ndala bénéficie de la liberté conditionnelle après plusieurs mois de détention. Selon Me Odudu Menga, l'un de ses avocats, toutes les démarches ont été finalisées et leur client pourra effectivement quitter la prison ce samedi.

Assemblée nationale  signale que Vital Kamerhe a été auditionné dans la journée d'hier par la Commission spéciale et temporaire chargée d'examiner les pétitions visant 5 membres du Bureau. Les auditions, tenues à huis clos, n'ont rien laissé filtrer officiellement. Mais, selon plusieurs sources internes, le président de la Chambre basse a livré une défense ferme et argumentée.

Selon  Cette commission spéciale va poursuivre ses auditions ce samedi avec la rapporteure adjointe, la questeure et la questeure adjointe. Le rapport de la commission doit être déposé au plus tard lundi au bureau de la chambre basse du parlement, présidé par le 1er vice-président Tshitumbayi.

Droits humains. Le ministre Samuel Mbemba, a lancé hier un appel pressant à la communauté internationale concernant les cas de génocide perpétrés depuis plus de trente ans dans l'Est de la RDC. Il a dénoncé une série de crimes graves, notamment des tueries, assassinats, viols, kidnappings et incendies de maisons, qu'il attribue aux rébellions pro-rwandaïses actives dans la région. Il estime qu'il est temps que la communauté internationale reconnaisse ses actes de génocides et prenne ses responsabilités pour en finir.

 La ministre du Portefeuille a annoncé ce vendredi 19 septembre la suspension conservatoire du directeur général de la Régie des voies aériennes (RVA), Léonard Ngoma Mbaki, pour une durée de trois mois. L'arrêté ministériel a été lu sur les antennes de la RTNC, la chaîne publique nationale. Cette décision intervient à la suite d'une coupure d'électricité survenue à l'aéroport international de N'Djili, qui a retardé l'atterrissage de l'avion présidentiel.

Le même média indique que les travaux de construction de Lumumba/ville n'ont toujours pas démarré, faute de problème de trésorerie au niveau du gouvernement. Pour contrôler cette difficulté, le député national Léonard She Kitundu suggère que soit conférée à cette ville le statut de zone économique spéciale.

Sports  informe que les Mondiaux de cyclisme débutent ce dimanche 21 septembre à Kigali, la capitale du Rwanda, jusqu'au 29 septembre. Mais à deux jours des premiers coups de pédales, la Fédération congolaise de cyclisme a décidé de ne pas envoyer de coureurs au Rwanda, pays accusé par Kinshasa de soutenir la rébellion du M23 dans l'est de la RDC.

